HRIAIDAROUBA

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT

ing: Trois mois, NS fr. 50. – Six mois, S6 fr. – U d. Pas-de-Calsis, Somme, Aisne: Trois mois, NS fr. La France et l'Etranger, les frais de poste en sus

Le prix des abonnements est payable d'avance. -- Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAYITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bruxelles, à l'Ovvice pe Pustiques

ROUBAIX, LE 7 MARS 1885

Les Victimes de l'Égalité

Rien de plus laborioux que la préparation de la loi sur le recrutement et le service militaires. Cette réforme, dont le besoin ne se faisait nullement sentir, a ouvert la boîte de Pandore et il s'en est échappé une multitude d'idées et de systèmes qui menacent de ravager sérieusement l'armée et qui désolent, en attendant, la portion saine du pays.

Voici tantôt trois ans que cette réforme est à l'étude. Moins surs d'eux-mêmes et plus soucieux de bien faire, M. Ballue et ses collègues eussent commencé par s'instruire un peu touchant le sujet que les vicissitudes de la politique électorale venaient, hélas! de déférer à leur haute sagesse et à leur profonde expérience. Mais que non pas! La commission n'a eu garde de douter une minute de son incomparable habileté en la ma-

Elle avait, d'ailleurs, en poche une organisation toute prête, et en tête le désir de ne pas déplaire aux comités électoraux. C'était à une espèce de mandat impératif qu'elle devait obéir, et ce mandat comprenait deux points essentiels qu'il fallait à tout prix faire triompher. En premier lieu, la réduction du service militaire à trois ans; en second lieu, l'abolition des dispenses dont jouissent les séminaristes et les membres du clergé.

La commission s'est empressée de voter ces deux principes. Les déceptions n'ont commencé pour elle et pour la majorité que le jour où il a fallu en déduire logiquement des conclusions pratiques. Ce jour-là, les réformateurs du Palais-Bourbon se sont trouves en face de difficultés qu'ils n'avaient pas prévues, qu'ils n'ont pas surmontées et qu'ils ne surmonteront jamais.

C'est fort bien de diminuer le temps de présence sous les drapeaux; encore faut-il que ce ne soit pas au détriment de la solidité de l'armée. C'est assurément une satisfaction de faire pièce aux cléricaux; encore faut-il que ce ne soit pas au mépris de la justice.

Or, pour ne pas affaiblir l'armée, il conve nait d'assurer un fort noyau de bons sousofficiers. De même, pour ne pas commettre une flagrante injustice, il importait, du moment qu'on retirait les dispenses aux ministres du culte, de les retirer à toutes les catégories de jeunes gens qui en béneficient, pour le plus grand profit de l'avancement intellectuel de la nation.

Il en est résulté ceci, que la nouvelle loi fournirait trop de soldats, étant données les ressources du budget de la guerre, et qu'elle tarirait le recrutement des carrières libé-

Accroître le budget de la guerre, il n'y fallait pas songer par ce temps de déficit ; abandonner au meins en principe l'obligation absolue pour tous, c'était un parti dan-gereux à la veille des élections générales. Que faire et que résoudre ? C'est alors que la fertile imagination de M. Ballue et de ses collègues s'est attestée par une série de projets tels que la taxe militaire, le licenciement anticipé des « bons sujets » de l'armée, et d'autres expédients tout à fait arbitraires, simplement absurdes ou absolument impra-

Les débats qui ont eu lieu ces jours-ci, et dans lesquels le ministre de la guerre a dù, bien qu'il en ait, s'élever à différentes reprises contre les conclusions de la commission, montrent à quel point l'esprit de secte peut oblitérer les notions du juste, du raisonnable et du possible. Si la loi était exécutée telle qu'on l'a conçue, elle porterait à l'armée et au pays un coup terrible, dont ni l'une ni ne se relèveraient. La France militaire serait détruite; la France intellectuelle décanitée. Voilà où menerait le principe de l'égalité poussé à l'absurde. Nos régiments seraient autant de troupeaux, et il y aurait autant de victimes qu'il y a d'hommes destinés à faire, si on les laissait à leurs travaux scientifiques, artistiques et littéraires, l'honneur et l'orgueil de leurs concitoyens. Et tout cela, pourquoi ? Uniquement pour en-régimenter les séminaristes.

Une réforme née d'une aussi mesquine

préoccupation est condamnée d'avance, car l'application en serait criminelle.

PARDON, BISMARCK :

Londres, 6 mars. — Lord Granville donne des explications au sujet du passage du discours de M. de Bismarck, concernant les dépêches du Lure Blout, dent la publication constitue, d'aprè le chanceller, une dérogation aux usagese diplomatiques. Il regrette que M. de Bismarck aft pris ombrage de certaines parties de ses observations au cours de la discussion de la motion de lord Salisbury, mais il lui dennera par la voie régulière des explications qui mentrerent les choses sous un aspect tout différent.

« l'al combattu, ajoute l'orateur, l'attaque de lord Rishmend, qui prétendait que notre politique en Egy pte était si mauvaise, qu'un grand homme d'Eust étranger la biàmait, en lui répendant que n'en plaindre de la désapprehation de M. de Bismarck, puisque nous

n'avons pas suivi les censeils (l'aurais dû dire peut-être : nous n'avons pas écouté sen opinion) qu'il a donnés au gouvernement précédent et au gouvernement actuel de prendre l'Egypte. J'ai ajouté : Je suppose que lord Richmond n'attend pas que nous renoncions à toute liberté d'action pour la politique étrangère et coloniale. Ectte riposte a été étrigée contre lerd Richmend et uen contre M. de Bismarck.

> A mon grand regret, le chancelier de l'empire allemand a donné à mes paroles un sens qu'elles n'avaient point.

> Il a'est également plaint que j'aie interprété incorrectement le conseil qu'il avait donne, ou plutôt l'epinion qu'il avait émise, sjoutant que cette opinion, fût-elle exacte, je n'avais pas le droit de la mentionner, vu son caractère confidentiel.

> Eh bien ! quant aux mois « Prenez l'Egypte! j'aurais probablement employé une meilleure ex-pression, si j'avais vréparé par écrit mon discous quoique ces mots s appliquent certainement soit à une annexion, soit à un protectorat, soit à une ec-

copation fature.

Je regretterais profondément d'avoir mérité
le repreche qui m'est fait, car cela serait plus nui
sible et plus pénible peur moi que pour touteaut re

sible et plus pénible peur moi que pour touteauire personne.

> En parlant du conseil ou plutôt de l'opinion exprimée, je n'ai pas fait allusion aux communications très confidentielles et très amicales de 1882 dont M. de Bismarck a parlé dans son discours récent, mais bien aux déclarations postèrneures dont le caractère n'était pas confidentiel et qui m'ont paru signifier que le gouvernement allemand, il ya deux ans — quel que puisse être sen avis actuel — desirait et e péreit voir l'Angleterre prendre sur elle de représenter à l'avenir les intérêts de l'Europe en Egypte.

» Je dois ajouter que cet espoir n'était pas exprime d'une façon incompatible avec les traités existants.

» Le but de ma déclaration n'est pas da présen-

primé d'une façon incompatible avec les traites existants.

Le but de ma déclaration n'est pas de présenter ma propre défense, mais d'effacet les sy mptômes de mésintelligence survenus après que des télégrammes ont été envoyés à l'étranger, reproduisant des déclarations ministérielles importantes sur les affaires étrangères. Je manquerais de respect envers moi-même et aussi envers le grand ministre d'une puissance amie en dirigeant spontanément ici une attaque personnelle centre M. de Bismarck.

La Chambre aura noté avec satisfaction les paroles que M. de Bismarck a prononcées à la fin de son discours sur les relations futures des deux pays. Ces paroles sont d'autant plus frappantes qu'elles étaient prononcées au mement même où M. de Bismarck pouvait être blessé.

3 on parait supposer en Allemagne que nous ne connaissons pas complètement la position actuelle de cette grande nation. Je crois, au contraire, qu'il n'y a aucun pays où nen seul ment les hommes politiques mais encore tout s les classes de la population apprécient plus complètement et avec plus de joie la position immenament importante occupée par l'Allemagne en Europe depuis son union.

Je crois qu'il est de l'intérêt de l'Europe que les relations de l'Allemagne soient bounes avec l'Augleterre (applaudissements), et ne le soient pas moins avec la France et ses autres voisins.

Je suis sûr qu'il est plus que jamais de l'intérêt de l'Allemagne et aussi, que nos rela-

Page desire de la France et ses nutres voisins.

Je suis sûr qu'il est plus que jamais de l'intérêt de l'Allemagne et du nôtre aussi, que nos relations soient bennes, à l'époque ou nous sommes sur le point de nous rencontrer presque sur toutes les parties du monde.

Tant que chacun de nous maintiendra ses droits, je ne peux douter que nous n'avancions dans la grande œuvre commune du commerce et de la civilisation dans un esprit de coopération conditale.

ordinie.

Tous nos efforts seront dirigés en faveur de la politique conciliante tracée par M. de Bismarck. » (Applaudissements chaleureux et prolongés).

Nous recevens à ce sujet la dépêche suivante :

* Londres, 7 mars.

Le discours de lord Granville a produit une impression déplorable dans le mende diploma-

tique.

» On estime généralement que lord Grauville
ne peut plus conserver la direction des affaires étrangères.»

Le comte Herbert de Bismarck à Londres

lettre qui nous est adressée par un de nos correspondants particuliers:

... En ca qui concerne la présence à Londres du comte Herbert de Bismarck, fils du grand chancelier germanique, se rattache-t-elle à la tension des rapports actuels entre l'Angleterre etl'Allemagne? On serait teuté de le supposer, non pas seulement à cause des entrevues successives que le jeune comte a eues avec lord Granville, mais par suite du langage plus conciliant teun depuis quelques jeurs par la Gazette de 'Allemagne du Nord et les autres organes officieux du chancelier. Toutefois, il y a la maière à réserve.

Vous vous rappelez qu'il y a quelques mois, le comte Herbert de Bismarck fut envoyé une première fois à Lendres, pour négocier une entente angle-allemande, mais il échoua dans sa mission. Or, il est impossible de ne pas reconnaitre que la situation actuelle diffère sensiblement de celle qui existait lors du précédant séjour du comte dans la capitale britannique. Le discours prenoncé lundi dernier par le prince chancelier, et les articles de la Gazette de l'Allemagne du Nord, ont dissipé le mystère qui envelopait, à cette époque, les négocitations.

Le Livre bleu a appris à tout le monde que le cente de Munster avait été invité à faire entendre

mystère qui enveleppait, à cette époque, les négocitations.

Le Livre bleu a appris à tout le monde que le cemte de Munster avait été invitéa faire entendre à l'Angleterre que si celle-ci refusait de s'allier avec l'Allemagne, M. de Bismarck concluerait une alliance avec la France. C'est sur cette option offerte au cabinet anglais qu'ent roulé les premières négociations du comte Herbert de Bismarck avec lord Granville à Londres. Il semble difficile que le fils et représentant du chancelier puisse mettre de nouveau le même morché à la main de l'Angleterre, l'entente de l'Allemagne avec la France est faite, et, et tout cas, le cabinet français, averti, se tiendrait sur ses gardes pour prévenir un rapprochement de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

un rapprochement de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

La situation s'est modifiée et, par conséquent, le caractère des négociations a du changer aussi. Il convient d'ejouter que le voyage du comte Herbert de Bismarck n'a peut-être pas toute l'importance qu'on lui attribue. Le Livre bleu a révrié que le prince de Bismarck n'a pas grande confiance dans les aptitudes du comte de Muaster, ambassadeur d'Allemagne à Londres. Ce point étant admis, on reconnaîtra que l'envoi du fils du prince de Bismarck à Londres n'a pas été nécessairement motivé par des négociations importantes avec le cabinet de Saint James.

Nous recevons communication de la dépêche suivante Berlin, 6 mars. — La mission du comte Herbert de Bismarck à Londres est con-idérée dons les cercles parlement-ires et diplomatiques comme le symptôme d'une prochaine reconciliation de l'Al-lemagne et de l'Angleterre.

La Gazette de Voss affirme que c'est sur la de-mande du cabinet anglais que le comte de Bismarck est parti peur Londres.

M. ANDRIBUX ET LE « BULLETIN MAÇONNIQUB»

Dans sa livraison qui vient de paraître, le Bulletin maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise affecte un profond dédain pour l'exf... Andrieux et pour eles articles aussi peu spirituels (sie) que malveillants pour la maç.., publiés dans sa feuille de chou qui a nom la Ligue... Le ton que prend le F.. rédacteur du Bulletin ne répond peut-être pas tout à fait à cette superbe indifférence. Veici comment il s'exprime, en son style:

Cat ex-policier, qui a conservé le caractère de

S'exprime, en son siyle:

Cet ex-policier, qui a conservé le caractère de sou ancien métier, avoue ingénûment qu'il n'a demandé son admission dans nos rangs que pour se faire un piédestal de la solidarité maç. : n'ayant plus besoin d'elle sujourd'hui, il la comble de se injures. Cela peut être franc, — à moins que cen es oit tout simplement pour faire monter le tirage du journal qui ne tire... que sur les cordons de sa beurse ? — mais, en toutcas, c'est canaille.

La R.*. L.* Eteile Polaire, justement émue des articles de l'Andrieux qui n'est plus au coin du quai, avait veulu le feire passer en jugement maçoinique, sur la proposition du F.*. Lecreux; mais quelques FF.* de l'At... pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici, ayant parté dans un sens contraire, l'ordre du jour avait été voté à ce sujet.

voté à ce sujet. Nous apprenoss, au moment de mettre sous presse, que la Loge-mère de Lyon a suivi le cou-rant d'idées établi à Paris, et vient de le mettre

rant d'idées établi à Paris, et vient de le mettre en jugement.

Bien entendu, l'accusé ne s'est pas présenté mercredi deraier devant ses juges. Il ne s'y présentera pas davantage ni au second ni au troisième appel. Mais nous osons espérer que sa conduits n'empêchera pas la Loga de Lyon de le condamner à l'exclusion complète et définitive de la maç..

Et cela devrait nous servir de leçon pour l'avenir; car trop souvent, hélas l ce fait se produit, d'ambitieux qui n'entrent dans nos rangs que pour se servir de nous comme marchepied. Tant qu'ils ne sont que candidats, leur dévouement n'a pas de limites; mais, aussitôt nemmés, — à derares exceptions près, — s'ils ne nous insultent pas, ils ne fréquentent plus nos Loges...

LE BACCALAUREAT

Nous avons des nouvelles de l'enquête sur le paccalauréat dans le bulletin de l'Université :

baccalauréat dans le bulletin de l'Université:

Les réunions de professeurs, dit ce journal, se succèdent partout et sont très suivies. Les questions de détail n'ont pas encoré été sérieusement abordées, mais on peut prevoir déjà dans quel seas les questions générales seront résolues. L'idée d'examess spéciaux à l'entree des carrières pour remplacer le baccalauréat est à peu près unanimement repoussée, et le maintien d'une sanction à la fin des étales classiques unvinmement réclamé.

Ce qui semble aussi se dessiner très nottement, c'est le peu d'empressement du corps enseignant des lycées et collèges à prendre la responsabilité de cet examen. Il semble presque partout en reduter la charge et l'honneur, et crainfre surfout de pouvoir être souponne.

A la Sorbonue, le conseit des professeurs a désigné une commission de conq membres, qui reste-

signé une commission de cinq membres, qui reste-ra ouverte à leurs cellègues et qui ne déposera sen rapport qu'à une époque assez éleignés.

En résumé, l'Université veut le maintien du baccalauréat. Sans lui, en effet, elle ne serait plus rien. L'idée des examens spéciaux à l'en-trée des carrières est repoussée. Ce n'était là cependant qu'une réforme mitigée, qui n'eût rien enlevé à l'Etat des prérogatives dout il est si jaloux ; mais le prestige et le monopole uni-versitaires en auraient été considérablement at-

teints.
Comme nous le présumions, l'enquête ne donnera aucun résultat sérieux. Tout nera à des modifications illusoires. Le bacca lauréatn'en restera pas moins la règle suprême des études, et celles-ci, par conséquent, conti-nueront à baisser. L'Université préfère la décadence des études à la perte de son monopole ; l'Etat aime mieux tous les inconvénients du baccalauréat que la liberté de l'enseignement, telle que les catholiques la réclament depuis cinquante ans !

LE DUC DE BROGLIE

Le Moniteur unwersel reçoit d'un de ses amis qui occupe, dans le Parlement, une situation éminente, l'article suivant qui lui a été inspiré par l'ostracisme dont M. le duc de Breglie a été l'objet de la part della majorité républicaine. Le portrait est tracé de main de maître et peut être considéré comme une réponse éloquente aux diatribes dirigées récamment par le Figaro contre l'éminent hemme d'État:

La foule ne connaît pas le duc de Broglie. Il n'est pas fait pour elle pas plus qu'elle n'est faite pour lui. S'il avait dû s'adresser à elle pour conquérir la célébrité, il ne l'aurait même pas tenté. Son nom, la digaité de son esprit, la fierté de son caractère, les principes et les exem-ples qui lui avaient été donnés, tout l'éloignait de ce théâtre en plein vent où bien des hommes médiocres ent paru de grands acteurs et ont obtenu en quelques heures des succès qui étonnaient les gens de goût sans surprendre les gens d'esprit. Non, ce n'est pas là qu'il a cherché sa puissance; il était à la fois trop digne et trop sincère pourse mettre aux pieds de ce nouveau et désagréable tyran.

Il a fait mieux et plus. Il a donné à ses belles facultés un admirable essor, il a puisé dans l'étude une grande force et un grand éclat d'esprit. Sans doute il ne s'était pas préparé à la mélée dans laquelle nous vivons et il ne s'attendait pas à figurer dans une cohue plus que démocratique. Il ne soupeonnait pas que, dans de ce théâtre en plein vent où bien des hommes

dait pas à figurer dans une cohue plus que democratique. Il ne soupçonnait pas que, dans cette France, autrefois pleine d'urbanité, où rien de grand ne se faisait sans politesse, on en arriverait à préfèrer les cris aux paroles, les violences à la bonne tenue, les déclamations à l'éloquence, et le bruit des médiocrités à la voix des hommes supérieurs. Je suis mêms porté à croire qu'il a en horreur toutes les bassesses démocratiques, et il n'est pas le seul : il sesses démocratiques, et il n'est pas le seul ; il n'en est pas moins l'un des meilleurs citoyens de son pays, l'un de ceux qui l'honorent le plus et qui pourraient lui rendre, si la pyramide était remise sur sa base, les plus éclatants ser-

Si le peuple était juste, et il le serait si on le laissait à lui-même, il aurait pour le duc de Broglie autant d'estime que de respect, autant de sympathie que de déférence, il verrait en lui ce qui y est réellement : un homme qui a grandi dans le travail, qui a ajouté à l'éclat de comme qui a massé les plus fortes provisions de saroir et de talent pour le service de son pays. Comparez cette vie, comparez ce tra-vail, comparez cette supériorité naturelle et acquise à ce charlatanisme qui prévaut un peu partout, et vous sentirez quelle est la valeur intellectuelle et morale de cet homme qui n'est

intellectuelle et morale de cet homme qui n'est pas populaire au sens abaissé de ce mot.

Il ne nous appartient pas de parler de l'homme privé. Les défauts qu'on lui trouve viennent de l'envie et de l'injustice. Il y a un trait qui éclate aux yeux de tous ceux qui l'ont approché, c'est une admirable loyauté et, quoi qu'on en dise, il ne fait sentir sa supériorité que par elle-même. Il n'est ni superbe, ni envieux, ni malveillant. Il a, cela est vrai, de la disputé jusque dans l'affection.

envieux, ni malvellant. Il a, cela est vrai, de la dignité jusque dans l'affection.

Quant à l'homme public, il a les plus hautes qualités. Il sait presque tout; il parle admirablement; ses discours sont des œuvres, non qu'ilse complaise dans des recherches littéraires ou dans des effets oratoires, mais parce qu'il épuise un sujet et qu'il parle naturellement la belle et forte langue qui lui est familière.

C'est un des premiers, si ce n'est pas le pre-

C'est un des premiers, si ce n'est pas le pre-mier de nos écrivains; il suffit, pour s'en conmier de nos écrivains; il suffit, pour s'en convainere, de lire ses deux derniers voiumes. Je ne le compare pas à M. Thiers, qui n'a rien de commun avec lui que la clarté. Il est plus souple, plus varié, moins dogmatique et beaucoup plus agréable que M. Guizot, il a plus de nuances et moins de convenu que M. Mignet. La Retraite de Prague est un chef-d'œuvre. Voltaire n'a jamais été traité avec plus de justice, d'éloquence, de patriotique émotionet en même temps avec plus de décence littéraire. En outre, et ceci est du fond, les événements sont jugés dans ce livre avec une rare sagacité, en ministre qui ent peut-être déjoué les finesses immorales et les duplicités du roi de Prusse.

On dit beaucoup, parmi ses adversaires,

ét les duplicités du roi de Prusse.

On dit beaucoup, parmi ses adversaires, qu'il y a une lacune dans ce remarquable esprit, qu'il n'a pas le goût de l'action, qu'il pense que toutes les questions peuvent et doivent se résoudre par une discussion élequente, que sa jeunesse a été élevée dans ces idées et que son âge mûr l'y a confirmé. Quand cela serait, en quoi l'homme d'Etat serait-il diminué? Les plus grands ministres de l'Angleterre n'ont aimé et n'ont pratiqué que l'action parlenue: Les plus grands ministres de l'Augicerie n'ont simé et n'ont pratiqué que l'action parlementaire, et par cette action ils ont créé et conduit les plus grands événements. Mais si on veut dire que le duc de Broglis hésite devant une responsabilité et fuit devant un péril, rien n'est plus injuste ni plus faux. Il a un courage circule et attent le cet august les injustes les charges et les injusces les courses et les injusces et les courses et les injusces et les courses et les injusces et les courses e simple et naturel; les attaques et les injures le trouvent au-dessus d'elles, et il scrait devant le danger aussi ferme qu'à la tribune. Celui qui écrit ces lignes est un admirateur passionné de l'action, mais il y a d'autres actions que les ac-tions militaires, et la résolution de l'esprit vaut

ouvent une épée. Quoi qu'il en soit, le Sénat a perdu en lui un grand ornement, une grande lumière et une grande force. La violence illégale qui l'en a fait sortir pèsera sur l'honneur du Sénat. Il peut attendre l'inévitable réparation qui lui sera certainement donnée, comme nous attendons que la France, rendue à elle-même, distinguarde au sera l'honneur et qui l'airment et qui l'en a fait sortir peut et qui l'en a fait sortir pe tingue enfin ceux qui l'honorent et qui l'aiment de eeux qui l'exploitent.

NOUVELLES DU JOUR

Les céréales au Sénat

Les céréales au Sénat

Paris, 6 mars. — La gauche républicaine du
Sénat s'est réunie sous la présidence de M. Carnot,
pour discuter le projet de loi sur les céréales.
M. Gaston Bazille craint que le résultat ne réponde pas aux espérances du cultivateur, et que
le droit de 3 fr. ne leur profite en rien. Il conviendrait d'attendre des jours meilleurs. On peut réaliser des améliorations par des changements dans
la culture, on peut semer avec plus d'économie,
abandonner l'assolement triennal et prolonger la
durée des baux.

durée des baux.

M. Oudet croit que le droit de 3 fr. ne changera rien au prix de vente des blés. Pour lui, la cause de la crise est dans la désertion des campagnes, occasionnée par l'insuffisance des salaires.

M. Casimir Fournier est partisan résolu d'un

M. Casimir Fourner est partissa resolu uni dreit d'au moins 4 francs. M. Faye pense que le droit de 3 fr. est suffisant. Aucune résolution n'est prise.

Les spiritueux à la Martinique Paris, 6 mars. - Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, le conseil d'Etat vien d'adopter un projet de décret ayant pour obje l'établissement de droits sur les spiritueux à la

l'établissement de droits sur les spiritueux à la Martinique.
D'après les termes de ce projet, il sera perçu un droit de cousoumation sur les spiritueux importés c. ns la colonie, ainsi que sur les spiritueux fabriqués à l'intérieur et non destinée à l'exportation.
Les spiritueux exportés de la colonie sont assujettis à un droit de sortie représentatif de la contribution foncière.
Tous les liquides alcooliques soumis aux droits, soit en cercles, soit en bouteilles, sont imposés proportionnellement à leur richesse alcoolique.
Les autres dispositions du projet coniennent l'indication des mesures destinées à prévenir la fraude et à assurer la perception régulière des droits.
Nul ne peut distiller ni mettre en formentation

raude et à assurer la perception reguliere des droits.

Nul ne peut distiller ni mettre en fermentation des sirops et autres matières propres à la production de l'alcool sansen avoir obtenu l'autorisation.

Les fabricants de spiritueux sont soumis aux visites et exercices des agents du service des contributions. Ils sont a rujettes à certair es déclarations nécessaires au recouvren ent des taxes.

Anoun transport de spiritueux guelle qu'en soit la destination, ne peut être opé-é sans une déclaration préalable de l'expéditeur et sans une expédition destinés à accompagner le chargement.

Enfin les marchands de spiritueux, soit en gros, soit en d'tail, sont assujetts à une déclaration préalable et à un droit de licence.

Ces diverses prescriptions sont sanctionnées par une amende de 50 à 2,000 fr.

Paris, 6 mars.—Le bruit court que l'Impératrice Eugénie est très malade. Son état est inquiétant.

La liberté de la navigation dans le Canal de Suez

Vienne, 6 mars. — La proposition française d'é-tablir une commission chargée d'élaborer un ré-

glement provisoire sur la liberté de navigation dans le canal de Suez a été acceptés par tous les cabinets, y compris celui de Londres.

Mgr Freppel à Rome Rome, 6 mars. — Mgr Freppel a été reçu en au-dience privée par le Saint-Père, qui l'a entretenu pendant une heurs et domie de la façon la plus af-fectueuse.

L'Italie libérale

Paris, 6 mars.— D'après l'Osservatore romane, le prince de Bismarck aurait eu, il y a quelques jours, un long entretien avec un membre de la Chambre des seigneurs de Prusse sur les questions politiques à l'ordre du jour, et pritoulèrement sur la question romaine. Voici en quels termes se serait exprimé le chanceller de l'empire :

« La question romaine, llus que iamais est eu-

« La question romaine, plus que jamais, est ou-verte, et cela par la faute de la politique avide le la Consulta qui, nolens volens, favorise de toute verte, et cela par la faute de la politique avide de la Consulta qui, nolens volens, favoris de toute manière les projets du Saint-Siège. L'Italie libé-rale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quelles conditions elle a acquis son exis-tence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la bienveillance de l'Eurepe qui, en tolérant son uni-ficatien, n'a voulu que faire une expérience qui menace d'être désavouée. L'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

Les étudiants étrangers internes des hôpitaux

Paris, 6 mars. Le conseil municipal de Paris a voté l'admission des étudiants etrangers à l'in-ternat des hôpitaux.

Dramatique incident judiciaire

Dramatique incident judiciaire

Lausanne, 6 mars.—Une scène dramatique s'est
produite au tribunal correctionnel où on jugeait
Marbrier Chavau, prévenu d'injures par la voie
de la presse. Au moment où le présideat Dumur
reprochait sa conduite à l'accusé, celui-ci tira un
coup de revolver qui n'atteignit pas M. Dumur.
L'huissierse précipita sur Chavau, qui eut encore
le temps de tirer d'ux coups de fau; un atteignit
dans le dos le greffler Glarden et l'autre blessa
l'huissier au bras. Ce dernier lui arracha son revolver et le frappa à la tâte. Il réussit à le maintenir et à le livrer aux gendarmes.

Explosion de feu grisou

Explosion de feu grisou Vienne, 6 mars. — Une explosion a cu licu dans les houillères de Karwin (Silésie), 147 mineurs étaient dans la mine. On 1gnore le nombre des

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Capendan, ici, au minister de la marine, on affecte de déclarer que l'amiral Courbet au rivières, of mars. — Les dépêches reçues de l'Extrême-Orient confirment l'exactitude du plan que je vous ai expose comme étant celui du général Brière de l'Isle et de l'amiral Courbet.

3 Tandis que le commandant de notre corps expéditionnaire au Tonkin, s'empare-successivement de toutes les places fortes qui servaient ou servent encore de point d'appui à la résistance des Chinois, qui seront prochainement rejetés au-delà des frontières, l'amiral Courbet, en même temps qu'il cherche à intercepter, au moyen de sa croisière, toute impertation de riz dans les ports du Géleste-Empire, opère le blocus de la rivière Yung, qui mène à Ning-Poo, rivière que les Chinois ont barrée et dans laquelle se sont refugiés les trois fauneux navires Chinois, recemment construits en Allemagne et qui devaient à eux seuls suffire à l'extermination de notre flotte.

3 Un télégramme de Shanghai, en date de ce matin, dit que la prévence de nos vaisseaux à l'embouchure de la rivière, irrite profondément les indigènes, dont l'attitude est devenue menaçante pour les residents européens à Ning-Poo.

3 Cependant, ici, au ministère de la marine, on affecte de déclarer que l'amiral Courbet ne pour-suit dans ses entreprises aux bouches du Yung, que la capture des trois navires chinois dont je viens de parler, et que ses efforts tendent plutôt à s'en emparer qu'à les détruire. Il iriat donc « les cueilir » dès qu'il aura eu raison du barrage de la rivière.

3 S'il réussit, ce succès aura un grand retentis-

rivière.

» S'il réussit, ce succès aura un grant retentis-sement chez toutes les nations maritimes du globe, qui suivent avec la plus grande attention, non seulement toutes les opérations, mais pour ainsi dire les moindres mouvements du commandement de nos escadres dans les mers de Chine.»

LE GÉNÉRAL BRIÈRE DE L'ISLE

On lit dans la France d'hier soir :

« Au ministère de la guerre, ou est depuis quelques jours sans nouvelles du g néral Érière de l'Isle. On ne s'explique pas ce seilence; mais le général Lewal attend à chaque in tant une dépêche contenant des détails sur la suite des opérations à Tuyen-Quang.

» L'amiral Courbet est toujours devant Ning

L'AMIRAL COURBET

L'AMRAL COURBET

Le Temps a reçu la dépêche suivante;

Shanghel, 6 mars, 8 h. 45 matin.

Des navires de guerre français croisent devant
l'entrée du Yang-T2-Kiang. L'amiral Courbet est
retourné avec le Bayard à Ning-Po. On dit que
les croiseurs chinois ont remonté la rivière et s'apprêtent à chercher un refuge dans la rivière Funghwa. »

TA SITUATION A THEFN OHANG Nous recevons de notre correspondant particu-lier l'importante dépêche suivante:

« Paris, 6 mars, minuit. — On est teujours sans neuvelles du général Brière de l'Isle. La petite garnoison de Tuyen-Quang, à la suite de plusieurs as sauts, a du se réfugier dans le « réduit » du fort où elle se trouve dans une situation très critique On craint que le général Brière n'arrive troy tard. » LE COMMERCE DU RIZ

Shanghaï, 6 mars. — Le gouvernement anglais a notifié qu'il refusait de reconnaître le riz comme contrebande de guerre. L'ARTILLERIE AU TONKIN

L'ARTILLERIE AU TONKIN

Le Temps a reçu de plusieurs côtés des renseignements très intéressants sur la place que l'artilerie a su preadre au Tonkin, grâce à l'énergie du
colonel Borgnis-Desborde- qui commande cette
arme, du chef d'escadron de Douvres qui, sous les
ordres du colonel Borgnis-Desbordes, commande
les batteries d'artillerie de terre du corpe expéditiennaire et de tout le personnel, officiers et canonniers. C'est à la demande du général Brière de
l'isle, qui avast pu apprécier la valeur du brillant
officier qui a planté le drapeau tricolore sur le
Niger, que le colonel Bergnis-Desbordes a été envoyé au Tonkin

officier qui a planté le drapeau tricelore sur le Niger, que le colonel Bergnis-Desbordes a été envoyé au Tonkin
Le commandant en chef du cerps expéditionnaire a la plus grande affection et la plus grande estime pour le jeune colonel d'artillerie de marine et a tenu à l'avoir sousses ordres pour cette campagne, on tout était à créer et où l'exprit d'initiativa et l'énergie de l'officier qui a mené les premiers soldats français à Bamekau devaient readre les services les nuls précieux.

chir à l'artillerie des passages que l'on considérait comme impraticables, afin de la mettre en position devant l'ennemi.

LA QUESTION AFGHANE

LA QUESTION AFGHANE

L'affaire des frontières de l'Afghanistan semble entrer dans une phase de négociations qui permet d'espérer que le confit entre la Russie et l'Angleterre, que l'on redoutait, ne se produira pas. Le Times, et tous les autres journaux de Londres qui avaient pris feu sur cette question, au sojet de laquelle, comme l'a dit hier soir M. Gladstone à la Chambre des Communes, tous les partis doivent être d'accord, attendu son caractère profondément national, semblent aujourd'hui plus calme. L'ambassadeur de Russie a eu, hier, une longue entrevue avec le premier ministre de la reine, et il faudrait vraiment que l'attitude de la Russie fût bien provocatrice pour que, dans les circcustanoes actuelles, le gouvernement de la reine poussât les cheses à l'extrême. Cependant, une grande reserve est plus que jamais de saison dans les appréciations du public, attendu, ainsi que l'a décia é M. Gladstone, en réponse à une question qui lui était adressés, la nuit dernière, « que l'affaire est des plus déflicates et des plus difficiles, et qu'en ne saurait encore préjuger de rien. »

Nous avons reçu, d'autre part, la dépêche suivante :

Londres, 6 mars. — Le Times publie une dé-pêche de Philadelphie disant que la Russie a com-mandé à des chastiers américains trois bâtiments de guerre et d'autres a provisionnements de

Observations météorologiques. — Paris, 7 mars. — La pression barométrique est de 737 à Le Mans; 752 à Nice. — La bourrasque venue par Gaccogne traverse la France du sud-ouest au nord-est; centre près du Mans. — Baisse très rapide du baromètre sur toutes nos régions. — Temps probable: vent des régions nord, ciel à éclaircies, averses. — Température en baisse.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX M. Achille Scrépel, député du Nerd, a présenté l'amendement suivant au projet de loi « sur la compétence des juges de paix » :

« Dans les chefs-lieux des cantons en la pepulation est supérieure à 90 000 habitants ne possédant que deux juges de paix, fixer leur traitsment au chiffre de 4,000 fr. »

Chronique du bien.— A la suite d'une réunion qui a eu lieu le 1er mars, les employés et contremaîtres prennent l'initative de faire une souscription en faveur de Mune Victor Hérbaux, deveaue veuve, le 13 fevrier 1885, avec quaire enfants en bas âge. Un pressant appel est fait aux personnes charitables. Les offrandes seront reçues à l'estaminet du Gallon-d'Eau, Grande-Rue. Par suite du decès d'Antoine Stoop, contre-maître chez M. Louis Cerdonnier, une deuxième souscription aura leu dans un mois.

Taxe sur les chiens. — Les répartiteurs du canton Ouest se réuniront à la Mairie, le jeudi 12 mars, à onze heures du matin, pour examiner le rôle de la taxe sur les chiens.

Le condamné à mort Depouhon.— L'assassin Depouhon, condamné à mort par la cour d'assisses de Douai, a été, aussitôt son entrée dans la prison, revêtu de la camisole de force. Il occupe la cellule où se trouvait enfermé Masquelin, le parricide de La Madeleine.

La Madeleine.

On a nis à ses côtés deux détenus et un gardien.

Depouhon conserve le plus grand calme; il disait hier au brigadier Je gendarmerie: « Je voudrats bien que l'echafaud se dresse la nuit prochaine, j'aurais plus vite fini. »

Inspection des denrées alimentaires. — Jeudi, le service d'inspection des denrées alimen-taires, a saisi aux halles centrales, comme impro-pres à la consommation, cinq caisses de harengs fumés et cinq fromages.

La voirie. — A l'angle des rues de Lille et du Moulin, la chaussee est affaissee sur une courte distance. Rue de Lille, sur une longueur de 50 mètres environ, entre les rues du Curoir et Charlus-Quint, on constate également des affaissements le long des rails du tramway à vapeur. Il serait urgent d'y remédier, la circulation pouvant s'en trouver entraves. trouver entravee. Accident. — Jeuli soir, une ouvrière du pei-gnage Binct, de Tourcoing, Sylvie Vanoberberghe

demerrant à Roubaix, a eu la chevelure prise dans le cylindre d'une carde. Il en est résulté un arrachement du cuir chevelu sur les deux pariétaux. La malheureuse, qui souffrait horriblement, a été transportée à l'hôtital de Roubaix, où M. le docteur Charles Bernard lui a applique un pansement qui lui a procuré quelque sewlagement.

rant a Roubaix, a on la chave

Arrestations. — L'agent Clignen a opéré, vendradi, sur le boulevard Cambetta, l'arrestation de deux gamins, coupables tous les deux de delits aspez graves, quoique d'une nature différente. L'un; qui est âgé de quinze ans et demi, se nomme Henri Bauters et a été arrêté pour infraction à un décret d'expulsion; l'autre, Henri Terlin, 14 azs, est incuipé de vol d'un porte-monnaie. Ces précoces délinquants ent été enfermés au dépôt de sureté.

delinquasts ent été enfermés au dépôt de sureté.

Un tapageur, François Dessmet, faisait vendredi soir, à neuf heures, un vacarme infernal dans la cour Lehoucq, rue de Rehan, et ses extravagances n'avaient pas tardé à occasionner un rassemblement de plus de cent cinquante personnes. Ce bruyant particulier s'était livré, dans l'après-midi, à des violences sur sa femrae qui avait eu le malheur de le mécontenter, et tout le reste de la jourace il avait été dans un état d'exaspération inconcevable. Un agent l'a invité à rentrer chez lui et l'a gratifié, en outre, d'un procès-verbal.

Verbal.

Un singulier locataire, c'est Edouard C..., né à Ostende, et habitant rue de Tourcoing. Son propriétaire, M. Delnatte, s'étant présenté chez lui, pour receveir son loyer, en a reçu, non pas de l'argent, mais des coups assez sérieux, puisque est infortané propriétaire a été légèrement blesse. Cette façen bizarre de payer son leyer vant à Edouard C... d'être poursuivi pour coups et blessures.

Un fait assez rare a ció signald, tier, à la gare des marchandises. Unevache, expédiée de Belgique par le chemin de fer, était morte en arrivant à Roubaix. Cet accident n'a pas du causer du plaisir au destinataire.

tenu à l'avoir sousses ordres pour cette campagne, oit tout était à créer et où l'esprit d'initiative et l'énergie de l'officier qui a mené les premiers soldats français à Bamakau devaient readre les services les plus précieux.

Quant à M. le commen lant de Douvres, il est au Tonkin depuis plus d'un an, a été sur la brêche à Bae-Ninh, Horg-Hos, etc., et a fait des prodiges pour vaincre les difficultés du terrain et faire fran-